Le contenu de cette fiche est également valide en espagnol mexicain pour couvrir tous les pays de l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud (sauf genotek le Brésil) et les Caraïbes.

PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015 Version:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ORAgene • RNA RE-100, CP-080

### Section 1. Identification

Identificateur SGH du

produit

: ORAgene RNA RE-100, CP-080

**Utilisations** : Stabilisateur d'ARN.

Fournisseur/Fabriquant : DNA Genotek Inc., une division de OraSure Technologies, Inc.

> 500 Palladium Drive Kanata, ON K2V 1C2 Tel: +1-613-723-5757 Fax: +1-613-723-5057

Sans frais: +1-866-813-6354 (Amérique du Nord) Sans frais: +1-613-723-5757 (tous les autres pays)

Courriel: support@dnagenotek.com Site Web: www.dnagenotek.com

Numéro de téléphone en cas d'urgence (indiquer les heures de service)

: Pour les urgences avec les matières dangereuses appelez

Canutec numéro 24-heures 613-996-6666

## Section 2. Identification des risques

Statut OSHA/HCS

: Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910. 1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

Classement de la substance : Non classé.

ou du mélange

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Non applicable. Intervention : Non applicable. **Stockage** : Non applicable. Élimination : Non applicable.

Dangers non classés ailleurs (DNCA)



PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015

Version:

## Section 2. Identification des risques

Dangers physiques non

classés autrement

(DPNCA)

Dangers pour la santé non classés autrement

(DSNCA)

: Aucun connu.

: Aucun connu.

## Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Autres moyens d'identification

: Non disponible.

### Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS : Non applicable.
Code du produit : Non disponible.

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Sulfate de sodium et de dodécyle	1 - 5	151-21-3
Glycine, N,N'-trans-1,2-cyclohexanediylbis[N-(carboxymethyl)-, hydrate	1 - 5	123333-90-4
Chlorure de lithium	1 - 5	7447-41-8

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les

paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et

dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle

peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des

symptômes se développent.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015 Version:

### Section 4. Premiers soins

**Ingestion**: Aucun effet important ou danger critique connu.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant :

: Traitement symptomatique requis.

**Traitements particuliers** 

: Pas de traitement particulier.

**Protection des sauveteurs** 

: Aucune protection spéciale n'est requise.

Voir Information toxicologique (section 11)

### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Movens d'extinction** 

Agents extincteurs

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

appropriés

Agents extincteurs

inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: Aucune mesure spéciale n'est requise.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015

Version:

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

### Déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## Section 7. Manutention et entreposage

### Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection

Conseils sur l'hygiène générale au travail

- : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

### Paramètres de contrôle

États-Unis

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Canada

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Mexique

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

### Mesures de protection individuelles

PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015 Version:

## Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.

Protection de la peau

Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique : Liquide.

Couleur : Non disponible.

Odeur : Non disponible.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

**pH** : 6.8

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F) [Pensky-Martens.]

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et : Non disponible.

supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non disponible.

octanol/eau

octanon/eau

: Non disponible.

inflammation

Température d'auto-

Température de

: Non disponible.

décomposition

Viscosité : Non disponible.
Volatilité : Non disponible.

ORAgene • RNA RE-100, CP-080 PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015 Version: 4

### Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

**Matériaux incompatibles** : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## Section 11. Information toxicologique

### Renseignements sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Sulfate de sodium et de dodécyle Chlorure de lithium	DL50 Orale DL50 Cutané DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	1288 mg/kg 1629 mg/kg 1488 mg/kg 526 mg/kg	- - -

### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Sulfate de sodium et de dodécyle	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	250 µg	-
,	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	10 mg	-
	Peau - Léger irritant	Chien	-	24 heures 25 mg	-
	Peau - Léger irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 25 mg	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	504 heures 0.3%	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	24 heures 0.06%	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	22 heures 10%	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	47 heures 0.5%	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	18 heures 2%	-
	Peau - Modérément irritant	Humain	-	48 heures 3%	-
	Peau - Modérément irritant	Humain	-	24 heures 0.1%	-
	Peau - Modérément irritant	Souris	-	24 heures 25 mg	-
	Peau - Léger irritant	Cochon	-	24 heures 25 mg	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 50 mg	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 25 mg	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	2 heures 2%	-
Chlorure de lithium	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-
1	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 500 mg	-

### **Sensibilisation**

Il n'existe aucune donnée disponible.

### <u>Cancérogénicité</u>

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -



PD-MSDS-00006-FR

Version:

Date: 07/15/2015

## Section 11. Information toxicologique

Nom		Voie d'exposition	Organes cibles
Glycine, N,N'-trans-1,2-cyclohexanediylbis[N-(carboxymethyl)-, hydrate	Catégorie 3	Non applicable.	Irritation des voies respiratoires

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

: Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux
 Inhalation
 Contact avec la peau
 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.
 Aucun effet important ou danger critique connu.

### Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

### Exposition de courte durée

Effets immédiats

: Aucun effet important ou danger critique connu.

possibles

**Effets différés possibles**: Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Aucun effet important ou danger critique connu.

possibles

**Effets différés possibles**: Aucun effet important ou danger critique connu.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Cutané	19654.7 Hg/kg 140509.9 mg/kg

10651.7 mg/kg

## Section 12. Information sur l'écologie

### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Sulfate de sodium et de dodécyle  Chlorure de lithium	Aiguë CE50 1200 μg/l Eau de mer Aiguë CL50 900 μg/l Eau de mer Aiguë CL50 1400 μg/l Eau douce Aiguë CL50 590 μg/l Eau douce Chronique NOEC 1.25 mg/L Eau de mer Chronique NOEC 3.2 mg/L Eau douce Chronique NOEC >1357 μg/l Eau douce Aiguë CL50 17000 μg/l Eau douce	Algues - Skeletonema costatum Crustacés - Artemia salina - Adulte Daphnie - Daphnia pulex - Néonate Poisson - Cirrhinus mrigala - Larve Algues - Ulva fasciata - Zoé Daphnie - Daphnia magna - Néonate Poisson - Pimephales promelas Poisson - Ptychocheilus lucius - Alevin nageant	96 heures 48 heures 48 heures 96 heures 96 heures 21 jours 42 jours 96 heures

### Persistance et dégradabilité

Il n'existe aucune donnée disponible.

### Potentiel bioaccumulatif

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogPow	BCF	Potentiel
Sulfate de sodium et de dodécyle	-2.03	-	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

: Il n'existe aucune donnée disponible.

sol/eau (Koc) Mobilité

: Il n'existe aucune donnée disponible.

**Effets nocifs divers** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Section 13. Considérations lors de l'élimination

### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015

Version:

## Section 14. Information relative au transport

	DOT	TMD / NOM-003-SCT	IMDG	IATA	
Numéro NU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	
Nom officiel		-	-	-	
Classe(s) de danger relatives au transport	nger relatives		-	-	
Groupe		-	-	-	
Dangers pour l'environnement			Non.	Non.	
Autres informations			-	-	

**AERG**: Non applicable

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC

: Non disponible.

## Section 15. Information réglementaire

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la : Non inscrit

pureté de l'air)

Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté

: Non inscrit

de l'air)

Substances de catégorie 2 : Non inscrit de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté

de l'air)

Produits chimiques de la

: Non inscrit

liste 1 de la DEA

(précurseurs chimiques) Produits chimiques de la

: Non inscrit

liste 1 de la DEA

(précurseurs chimiques)



PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015

Version:

## Section 15. Information réglementaire

### SARA 302/304

### Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

**SARA 311/312** 

Classification : Non applicable.

### Information sur les composants

Nom	%		Décompression soudaine		mmodiat	Danger d'intoxication différée (chronique)
Sulfate de sodium et de dodécyle Glycine, N,N'-trans-1,2-cyclohexanediylbis[N- (carboxymethyl)-, hydrate Chlorure de lithium	1 - 5 1 - 5 1 - 5	Non. Non.	Non. Non.	Non. Non.	Oui. Oui.	Non. Non.

### **SARA 313**

Aucun produit n'a été trouvé.

### Réglementations d'État

Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.New York: Aucun des composants n'est répertorié.New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.Pennsylvanie: Aucun des composants n'est répertorié.

Californie prop. 65

Aucun produit n'a été trouvé.

### **Canada**

Listes canadiennes

INRP canadien : Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi : Aucun des composants n'est répertorié.

canadienne sur la protection de l'environnement)

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

<u>Listes internationales</u> Répertoire national

Australie : Indéterminé.

Chine : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Japon: Indéterminé.Malaisie: Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Philippines : Indéterminé. République de Corée : Indéterminé.

Taïwan : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.



PD-MSDS-00006-FR

Date: 07/15/2015 Version:

## Section 16. Renseignements supplémentaires

### **Historique**

Date d'édition mm/dd/yyyy : 07/15/2015 Date de publication : 11/15/2013

précédente

Version : 4

**Élaborée par** : Services Réglementaires KMK inc.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.